



Déclarations de planification

Version 1

brm / 2 septembre 2024

INC 59 2023.BKD.8605 Octroi de subventions cantonales à l'association Swiss Jazz School

Auteur-e	Proposition	+ / ++	- / --
Lüthi (PVL)	1. Approbation assortie de la charge suivante : Rédiger d'ici à 2026 un rapport sur la place de la Swiss Jazz School au sein du paysage de la formation musicale. Le rapport présentera notamment : • comment faire augmenter le nombre d'élèves, • comment fonctionne la collaboration avec la Haute école des arts de Berne (HEAB, PreCollege), l'encouragement des talents au sein des gymnases et les écoles de musique, • comment fonctionne la collaboration avec l'encouragement des talents de la Confédération, • comment seront organisés les locaux après le déménagement de la HEAB sur le nouveau campus, • si les conditions structurelles (p. ex. organisme responsable) doivent être adaptées, • dans quelle mesure le passage à un financement par sujet (comme le prévoit la Confédération) devrait être préféré à l'actuel financement indirect par objet, • comment parvenir à représenter de façon plus claire et plus transparente le rôle aujourd'hui confus des actrices et acteurs du dossier et la pratique de subventionnement qui en découle.		--